

Assemblée générale mixte du 26 mai 2009

ORDRE DU JOUR

à titre ordinaire

- Rapport de gestion du Conseil d'administration.
- Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice.
- Quitus aux administrateurs.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation du résultat.
- Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes titulaires.
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes suppléants.
- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou de transférer des actions France Télécom.

à titre extraordinaire

- Rapport du Conseil d'administration.
- Rapport des Commissaires aux comptes.
- Modification de l'article 13 des statuts – Conseil d'administration.
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.
- Autorisation au Conseil d'administration à l'effet, en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre.
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et des valeurs mobilières donnant accès à des actions, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société.
- Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et des valeurs mobilières donnant accès à des actions, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

- Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions réservées aux personnes ayant signé un contrat de liquidité avec la Société en leur qualité de titulaires d'actions ou d'options de souscription d'actions de la société Orange S.A.
- Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission à titre gratuit d'instruments de liquidité sur options réservée aux titulaires d'options de souscription d'actions de la société Orange S.A. ayant signé un contrat de liquidité avec la Société.
- Limitation globale des autorisations.
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes.
- Autorisation au Conseil d'administration d'attribuer gratuitement des actions de la Société.
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents au plan d'épargne du groupe France Télécom.
- Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions.
- Pouvoirs.